



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Jeudi 14 décembre 2017 à 20 H 30

Affiché le 7 décembre 2017

Le Maire,
Lénaïck LECLAIR



ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2017*
2. *Réforme des rythmes scolaires*
3. *Convention de mise à disposition de la cour de l'école privée*
4. *Travaux d'aménagement de la Ferrière - tranche 2 – Demande de subvention dans le cadre du contrat de ruralité 2018*
5. *Consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement du CD 204 – rue de Besné – Approbation du cahier des charges*
6. *Consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre pour l'aménagement de la Maison du Bienveillant au domaine de l'Escourays – Approbation du cahier des charges*
7. *Transfert de compétences PLU / PLUI et accueil des gens du voyage : Evaluation des charges transférées*
8. *Projet de création et d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de CAMPBON – Avis du conseil municipal (*)*
9. *Lutte contre les termites : détermination du périmètre*
10. *Suppression postes d'adjoint administratif*
11. *Créations d'emplois dans le cadre d'avancement de grade 2018*
12. *Décision modificative n°3 – Budget principal*
13. *Questions diverses*

(*) *Dossiers consultables en Mairie*